



Assemblée générale

Distr. limitée
11 avril 2022
Français
Original : anglais

Huitième Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects

New York, 27 juin-1^{er} juillet 2022

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion par la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement.
2. Élection à la présidence.
3. Déclaration de la présidence.
4. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
5. Élection des autres membres du Bureau.
6. Examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects aux niveaux national, régional et mondial.
7. Examen de la mise en œuvre de l'Instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre illicites.
8. Examen de la coopération et de l'assistance internationales, dont le renforcement des capacités, et des moyens d'améliorer les modalités et procédures de coopération et d'assistance internationales.
9. Autres questions et thèmes intéressant la mise en œuvre effective du Programme d'action et de l'Instrument international de traçage.
10. Examen du projet de rapport final.
11. Adoption du rapport.

